



Champions du climat Wawanesa : Bourse à l'innovation jeunesse

APERÇU

L'OPPORTUNITÉ

En accord avec le pilier Délégués jeunesse du programme des [Champions du climat Wawanesa](#), Wawanesa, en partenariat avec les Collèges canadiens pour une relance économique résiliente, offre du financement et du soutien pour aider à accélérer l'innovation en matière d'action climatique menée par les jeunes qui ont été identifiées comme une lacune dans ce domaine.

Les Champions du climat Wawanesa : Bourse à l'innovation jeunesse attribuera à **CINQ** projets 30 000 \$ chacun pour lancer ou étendre un projet ou une innovation dirigé par des jeunes et axé sur le changement climatique ou l'atténuation des effets du changement climatique. Les fonds attribués doivent être utilisés dans l'**année** qui suit leur octroi.

Les Champions du climat Wawanesa : Bourse à l'innovation jeunesse vise à soutenir des projets liés au climat menés par des jeunes en partenariat avec une institution partenaire C2R2. Nous encourageons les jeunes à participer à toutes les étapes du projet, y compris au processus de demande. Tous les projets seront rendus possibles grâce au financement de Wawanesa Insurance. Bien que les projets réussis soient mis en œuvre par les institutions partenaires C2R2, les jeunes leaders doivent être étroitement associés à chaque projet.

Il n'y a pas de limite au nombre de demandes soumises.

Si vous avez des questions concernant l'admissibilité ou la manière de remplir un dossier de demande, veuillez envoyer un courriel à l'adresse suivante : youthinnovation@resilientcolleges.ca.

DATES IMPORTANTES

Période de demande : 23 janvier 2024 au 15 mars 2024

Période d'examen des demandes : 16 mars 2024 au 15 avril 2024

Annnonce de l'octroi des projets - 22 avril 2024

Durée du financement des projets : un an

ADMISSIBILITÉ ET PROCÉDURE

- Les candidats doivent être inscrits dans un programme d'études postsecondaires à temps plein ou à temps partiel ou avoir récemment obtenu un diplôme (dans les deux



ans) d'un programme d'études postsecondaires dans l'une des 14 [institutions partenaires DU C2R2](#) identifiées.

- Remarque : il n'est pas nécessaire que les candidats soient inscrits à un programme lié à l'environnement ou au climat, car toutes les disciplines d'étude peuvent apporter des solutions à l'action climatique.
- Les participants doivent être considérés comme des jeunes tels que définis par C2R2 (âgés de 18 à 30 ans).
- Les candidats doivent obtenir l'approbation d'une personne-ressource désignée au sein d'une institution partenaire C2R2.
 - Une personne-ressource sera désignée avec les coordonnées appropriées et la procédure sera décrite avant le lancement. Elle contribuera à l'examen et à l'orientation des demandes.
- Les Collèges canadiens pour une relance économique résiliente est une coalition représentée d'un océan à l'autre. Nous encourageons les jeunes de tous les milieux, en particulier ceux des groupes sous-représentés, à faire une demande.
- Les jeunes qui souhaitent faire une demande doivent envoyer un courriel à youthinnovation@resilientcolleges.ca en indiquant leur nom, l'institution partenaire du C2R2 dans laquelle ils sont inscrits ou dont ils ont récemment obtenu le diplôme, ainsi que le thème de leur projet. C2R2 mettra ensuite les jeunes ayant envoyé un courriel en contact avec une personne de leur établissement d'origine afin de discuter de l'idée du projet et de remplir le formulaire de demande ci-dessous.

EXIGENCES DU PROJET

- Les projets doivent soutenir **des innovations en matière d'action climatique menées par des jeunes qui aideront les communautés canadiennes à atténuer le changement climatique ou à s'y adapter, ce qui contribuera en fin de compte à accroître la résilience climatique.**
- Remarque : étant donné que les défis auxquels les communautés sont confrontées diffèrent d'une région à l'autre du Canada, les projets peuvent être axés sur les défis et les besoins locaux en matière de climat.
 - **Exemple d'atténuation** : Un projet qui peut contribuer à augmenter la capture/séquestration du carbone.
 - L'atténuation peut se faire au niveau individuel (s'il est possible de l'étendre à l'échelle nationale), au niveau de la communauté, au niveau national ou au niveau d'un secteur spécifique, par exemple l'agriculture.
 - **Exemples d'adaptation** : Un projet qui aide les communautés canadiennes à s'adapter aux effets du changement climatique. Les innovations dans ce domaine peuvent varier. Quelques exemples sont énumérés ci-dessous à titre de pistes de réflexion :
 - Innovations dans la cartographie des zones à haut risque d'incendie et d'inondation afin de mieux informer les communautés des risques à venir et de recommander des solutions qui aideront à prévenir les pertes à l'avenir.
 - Innovations en matière de logements abordables et résistants au changement climatique.
 - Des innovations qui renforcent la capacité des agriculteurs à s'adapter au changement climatique afin de préserver la durabilité de nos sources d'alimentation.



- Tous les candidats **doivent décrire clairement le problème** que leur projet d'action climatique vise à résoudre en rapport avec le changement climatique et le renforcement de la résilience climatique.
- Tous les candidats **doivent souligner le caractère novateur de leur projet.**
- **L'impact final du projet doit bénéficier à une communauté canadienne ou à plusieurs communautés canadiennes** au-delà des murs d'un collège du C2R2.
- Tous les candidats doivent être en mesure de présenter : **l'impact final prévu** du projet lié au renforcement de la résilience climatique, **la manière dont ils mesureront les résultats et l'impact**, ainsi que les **résultats mesurables du projet à la fin de la période de financement d'un an.**
- Les projets peuvent aller du financement de démarrage pour qu'une idée novatrice devienne réalité, à l'élargissement de la portée ou de l'impact d'une innovation existante menée par des jeunes. Chaque projet doit réaliser des activités clés et certaines étapes décrites d'ici mai 2024, le projet devant être entièrement achevé d'ici avril 2025. **Tous les candidats doivent être en mesure de fournir un plan d'un an décrivant comment le financement sera utilisé pour atteindre les objectifs pendant cette période.** Si le projet se poursuit au-delà de cette année, les candidats doivent fournir un aperçu de ce à quoi cela ressemble et de la phase que cette année de financement soutiendra. Les projets peuvent être réalisés en moins d'un an.
- Tous les candidats doivent être en mesure de s'engager à partager les meilleures pratiques, les idées et les leçons apprises du processus de projet avec d'autres délégués jeunesse.
- Pour faciliter la production de rapports d'impact et de récits, tous les candidats doivent être en mesure de s'engager à fournir des mises à jour régulières tout au long de la durée de leur financement, en fournissant des citations, des photos, des vidéos et des autorisations pour partager des informations sur leur projet et sur eux-mêmes afin de les utiliser dans les communications internes et externes de Wawanesa, si elles sont sélectionnées.

EN CAS D'OCTROI D'UN FINANCEMENT

- Vous contribuerez à la reconnaissance du projet financé en travaillant avec l'institution partenaire du C2R2 pour rédiger et publier un communiqué de presse sur le projet financé et le soutien de Wawanesa et serez disponible pour les médias locaux sur demande.
- Vous contribuerez à accroître l'éducation des employés de Wawanesa en offrant une séance d'éducation des employés (jusqu'à 30 minutes ; national ; virtuel) pour partager avec les employés le travail effectué, l'importance du travail lié au changement climatique et les résultats positifs de ce type de travail.
- Vous ferez participer les employés de Wawanesa aux projets financés en intégrant des possibilités de bénévolat pour les employés dans les projets, le cas échéant.
- Vous vous assurez que toutes les opportunités de marketing et de promotion soient partagées avec C2R2 et Wawanesa, y compris les suivantes :
 - Inviter Wawanesa à visiter le site du projet financé pour apprendre et établir des relations et pour recueillir du contenu pour la narration (entrevues personnelles, photos, vidéo, etc.), s'il y a lieu.
 - Inviter Wawanesa à participer à des événements et à des projets sur place dans le cadre des projets financés, s'il y a lieu.



- Inviter Wawanesa à participer aux réunions/événements des projets financés, si possible.
- Offrir à Wawanesa la possibilité de prendre la parole lors d'un événement lié à un projet financé, dans la mesure du possible.
- Mentionner le projet financé et le soutien de Wawanesa lors d'événements ou dans les communications, le cas échéant.



GUIDE DE DEMANDE

Les Champions du climat Wawanesa : Bourse à l'innovation jeunesse vise à soutenir des projets liés au climat menés par des jeunes en partenariat avec une institution partenaire du C2R2. Nous encourageons les jeunes à participer à toutes les étapes du projet, y compris au processus de demande. Tous les projets seront rendus possibles grâce au financement de Wawanesa Insurance. Bien que les projets réussis soient mis en œuvre par les institutions partenaires du C2R2, les jeunes leaders doivent être étroitement associés à chaque projet.

Il n'y a pas de limite au nombre de demandes soumises.

Si vous avez des questions concernant l'admissibilité ou la manière de remplir un dossier de demande, veuillez envoyer un courriel à l'adresse suivante :
youthinnovation@resilientcolleges.ca.

1. Institution partenaire du C2R2
 - Nom du partenaire du C2R2 associé à cette demande. L'institution doit être un partenaire du C2R2 actif figurant dans [cette liste](#).
2. Avez-vous reçu l'approbation et co-développé cette application avec votre personne-ressource clé respective de votre institution partenaire du C2R2 ?
 - Sélectionnez Oui ou Non. Seules les demandes approuvées seront admissibles.
3. Personne-ressource principale
 - Indiquez toutes les coordonnées de la personne qui dirige la demande. Il peut s'agir du jeune participant ou de la personne-ressource principale au sein de l'institution partenaire du C2R2.
4. Personne-ressource secondaire (facultatif)
 - Indiquez toutes les coordonnées de la personne qui dirige la demande. Il peut s'agir du jeune participant ou de la personne-ressource principale au sein de l'institution partenaire du C2R2.
5. Parmi les options suivantes, laquelle décrit le mieux votre relation avec l'institution partenaire du C2R2 ?
 - Sélectionnez l'une des options suivantes : étudiant actuel à temps partiel, étudiant actuel à temps plein, diplômé récent (au cours des deux dernières années), service de l'institution travaillant directement avec les jeunes.
6. Vous considérez-vous comme un membre d'un groupe méritant l'équité ? (Les groupes méritant l'équité comprennent les peuples autochtones, les minorités racialisées et visibles, les personnes en situation de handicap, les 2SLGBTQIA, les nouveaux arrivants et les femmes).
 - Sélectionnez l'une des réponses suivantes : Oui, Non, ou Préfère ne pas répondre.



7. Veuillez sélectionner le(s) groupe(s) méritant l'équité auquel vous vous identifiez (veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent)
 - Sélectionnez tous ceux avec lesquels vous vous identifiez ou préférez ne pas répondre.
8. Nom du projet
 - Fournir un nom descriptif du projet.
 - Maximum, 20 mots.
9. En cas de succès, ce financement servira-t-il à lancer un nouveau projet ou à amplifier les activités d'un projet existant ?
10. Fournir une brève présentation du projet, y compris les principaux objectifs et résultats.
 - 500 mots maximum.
11. À quel problème lié au climat ce projet répond-il ?
12. Pourquoi ce projet est-il nécessaire ou important ?
13. En quoi ce projet est-il novateur ?
14. Impact final prévu du projet et impact du projet sur une ou plusieurs communautés canadiennes.
15. Comment les jeunes seront-ils impliqués dans et tout au long de ce projet ?
 - Les projets admissibles doivent comporter des activités menées par des jeunes. Les jeunes sont définis comme étant âgés de 18 à 30 ans.
16. Veuillez indiquer toutes les possibilités offertes par ce projet qui pourraient permettre aux employés de Wawanesa ou à d'autres personnes de s'y engager ou d'y faire du bénévolat.
17. Quels seront les résultats mesurables de votre projet au bout d'un an ?
 - Bien que cela soit autorisé, tous les projets ne sont pas tenus d'utiliser la totalité de la période de projet. Veuillez décrire les résultats attendus du projet au bout d'un an. Si vous pensez avoir besoin de moins d'un an, veuillez le décrire.
 - Maximum 300 mots.
18. Comment prévoyez-vous de mesurer les résultats et l'impact ?

Documents complémentaires

19. Veuillez fournir un plan d'un an décrivant comment le financement sera utilisé pour atteindre les objectifs pendant la durée du projet.
 - Tout format de plan de projet est acceptable. Les diagrammes de Gantt sont recommandés pour montrer la chronologie du projet, les étapes clés, les activités correspondantes alignées sur le projet, etc.



20. Veuillez fournir un budget détaillé décrivant la manière dont les fonds attribués seront utilisés pour accélérer votre projet tout au long du calendrier proposé.

- Le modèle de budget est fourni dans le formulaire de demande.
- L'élaboration du budget doit se faire en étroite collaboration avec l'institution partenaire du C2R2. Les fonds seront distribués à l'institution partenaire du C2R2 pour permettre la mise en œuvre des bourses à l'innovation jeunesse. Les fonds ne seront pas versés directement à un jeune participant individuel.